



Taux actuels de **d'émaciation** : 5.6% **retard de croissance** : 32.1% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 15.3%

Source : Gouvernement libérien (DHS, 2013)

### Bons résultats

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (10.5 % des dépenses publiques en 2014) correspondent aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Libéria : ce pays a mis au point une stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Libéria : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Libéria : 95.9% des femmes de 15 à 49 ans ont rété vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2013.
- Libéria : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

### Points à améliorer

- Libéria : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (2.7% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Libéria : l'État n'a pas assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est médiocre et les marchés fonciers fonctionnent mal.
- Libéria : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Libéria : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Libéria : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition et établi des objectifs de nutrition clairs assortis de délais, on note toujours l'absence de mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Libéria : les décideurs ne disposent pas d'enquêtes régulières sur la nutrition qui soient statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2013.
- Libéria : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Libéria : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 61 % des enfants en 2015.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (16.9% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Libéria : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation est médiocre.
- Libéria : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

## Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	10.5%	2014	10e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>2</sup>	2.7%	2015	43e ex aequo
<b>Politiques</b>			
Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>3</sup>	Médiocre	2016	41er
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>3</sup>	Moyen	2013	34e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	24.6%	2013	40e ex aequo
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>3</sup>	Médiocre	2016	21er ex aequo
<b>Lois</b>			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>3</sup>	Médiocre	2016	29e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>4</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>4</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2006	1er ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>4</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

## Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2017	33e ex aequo
<b>Politiques</b>			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	61%	2015	30e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2011	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	76.5%	2015	25e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	16.9%	2015	36e
Visites médicales pour les femmes enceintes	95.9%	2013	10e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Modérée	2012-2017	26e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Non	2017	35e ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2016	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Non	2013	36e ex aequo
<b>Lois</b>			
Consécration du CICS <sup>2</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Non consacré dans le droit	2016	33e ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

^ Code international de commercialisation des substituts du lait maternel